PREMIER NIVEAU DE FORMATION

«APPROCHE EN SOINS PALLIATIFS ET EN ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE»

ANCIENNEMENT: « FORMATION DE SENSIBILISATION EN SOINS PALLIATIFS »

LE PROFESSIONNEL

- APPLIQUE LES COMPETENCES DE BASE EN SOINS PALLIATIFS ET EN ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE LÀ OÙ LA PERSONNE ET SA FAMILLE / ENTOURAGE SE SITUENT ET :
 - comprend le sens de la vie et des limitations qu'implique une maladie mortelle,
 - applique les principes des soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie qui offrent un système de soutien afin d'aider la personne à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort, centrés sur la qualité de vie et l'aide de la personne et aux proches durant la maladie,
 - comprend la signification des problématiques physiques, psychologiques, sociales et spirituelles qui affectent la personne et ses proches,
 - reconnaît les valeurs, croyances et cultures de la personne et de ses proches ;

 $^{^1}$ Règlement grand-ducal du 8 février 2019 relatif à l'organisation de formations en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie pour les médecins, les autres professions de santé et le personnel d'encadrement des services pour personnes âgées. Memorial A N° 109 du 5 mars 2019



2. AMÉLIORE LE CONFORT PHYSIQUE TOUT AU LONG DE LA TRAJECTOIRE DE LA PERSONNE ET :

- démontre une pratique clinique qui favorise la prévention de la souffrance,
- comprend la nature multifactorielle et interdisciplinaire de la douleur et connaît le concept de « douleur totale » ou de « souffrance globale »,
- applique une évaluation de la douleur appropriée à l'état de la personne,
- met en œuvre l'évaluation des symptômes physiques et du bien-être dans le travail clinique quotidien,
- démontre l'aptitude de soutenir le bien-être, la qualité de vie et la dignité du patient;

3. RÉPOND AUX BESOINS PSYCHOLOGIQUES DE LA PERSONNE ET :

- reconnaît les émotions de la personne et la soutient avec empathie,
- favorise les mécanismes d'adaptation de la personne ;

4. RÉPOND AUX BESOINS SOCIAUX DE LA PERSONNE ET :

- apprécie le contexte social de la personne et de ses proches ainsi que son impact sur leur expérience de vie en phase terminale,
- fournit à la personne des informations sur les moyens de soutien à disposition et le droit aux prestations en matière de santé et d'aide sociale;

5. RÉPOND AUX BESOINS SPIRITUELS DE LA PERSONNE ET :

- donne des possibilités / opportunités à la personne et à ses proches d'exprimer la dimension spirituelle et / ou existentielle de leur vie, de manière attentive et respectueuse,
- est conscient des limites à respecter en terme de tabous, valeurs et choix culturels;



6. RÉPOND AUX BESOINS DES FAMILLES / DE L'ENTOURAGE / DES PROCHES ET DES SOIGNANTS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE SOINS DE LA PERSONNE À COURT, MOYEN ET LONG TERME ET :

- comprend les décisions prises par les proches aidants en ce qui concerne leur emploi et les implications qu'un refus de prendre le rôle de proche aidant peut entraîner,
- favorise la capacité des proches aidants à interagir avec les différents professionnels de santé impliqués dans la prise en charge palliative;

7. RÉPOND AUX DÉFIS DES PRISES DE DÉCISION CLINIQUES ET ÉTHIQUES EN SOINS PALLIATIFS ET EN MATIÈRE D'EUTHANASIE ET :

- favorise l'autonomie de la personne, tout en maintenant un équilibre avec d'autres principes éthiques tel que la bienveillance, la non-malfaisance et la justice,
- soutient la personne afin qu'elle puisse exprimer ses préférences et souhaits au sujet de ses soins et traitements durant la trajectoire de sa maladie,
- permet à la personne, à ses proches et aux soignants de faire partie du processus de prise de décision;

8. COORDONNE DE MANIÈRE GLOBALE LES SOINS ET LE TRAVAIL EN ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE AU SEIN DE TOUS LES MILIEUX DANS LESQUELS LES SOINS PALLIATIFS ET EN ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE SONT DISPENSÉS ET :

- est capable d'identifier les responsabilités des différents membres d'une équipe dans la planification et la prestation de soins à la personne et à ses proches,
- renforce, si possible, le rôle des bénévoles dans leur soutien aux soins à la personne et à ses proches;



9. DÉVELOPPE DES COMPÉTENCES INTERPERSONNELLES ET COMMUNICATIONNELLES APPROPRIÉES AUX SOINS PALLIATIFS ET A L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE ET :

- favorise une meilleure communication entre les membres d'une équipe et avec d'autres collègues,
- interprète de manière appropriée les différents types de communication verbale / non verbale de la personne et de ses proches,
- adapte le langage aux différentes phases de la maladie, est sensible aux questions culturelles et utilise un langage compréhensible à la personne et à ses proches,
- ajuste la quantité d'informations en fonction des préférences et des aptitudes cognitives de la personne et de ses proches;

10. PRATIQUE L'AUTO-ÉVALUATION ET POURSUIT LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET :

 s'engage tout au long de son parcours professionnel dans des activités éducatives pour développer et maintenir / améliorer ses propres compétences.

